



Gestion concertée de la ressource en eau à l'échelle des massifs

Outils et démarches partenariales

Objectifs de la journée

Repartir avec un socle de connaissances et d'informations sur :

- La notion de gestion concertée de l'eau,
- Les outils de gestion concertée existants (tour d'horizon des outils contractuels existants, exemples de démarches partenariales) :
 - intérêt et objectifs poursuivis,
 - modalités de mise en œuvre,
 - étapes clés,
 - coûts et financements associés,
 - bilan technique et financier, analyse critique.

Principe des échanges

Plusieurs massifs se sont déjà engagés dans des actions partenariales de gestion de la ressource en eau.

Ces retours d'expériences serviront de base aux discussions et échanges de la journée.

Public cible

Organismes gestionnaires de bassins versants, collectivités locales (techniciens et élus locaux), bureaux d'études spécialisés en hydrologie, gestionnaires de domaines skiables, et aménageurs, entreprises privées (fourniture de matériel d'observation et de mesures hydrométéorologiques...), chercheurs et universitaires.

Vendredi 24 juin 2016
Salle polyvalente de la Muraz (74)

Evènement organisé avec le soutien de :



Auto-développement
en montagne



Préambule

Territoires en apparence prospères vis-à-vis de la ressource en eau, et affranchis de risques majeurs de pollutions, les milieux montagnards sont pourtant les premières victimes du changement climatique et font face à une pression démographique pouvant être importante. Ces tendances restent bien entendu à modérer selon les contextes locaux (précipitations variables selon les massifs, contextes géologiques variés, pressions anthropiques plus ou moins prégnantes), mais force est de constater que de plus en plus de tensions apparaissent, tant en termes de disponibilité, que de qualité de l'eau.

Des actions de gestion intégrée de l'eau, menées à l'échelle de territoires cohérents et homogènes vis-à-vis de la ressource en eau, ont déjà fait preuve de leur pertinence et de leur efficacité pour résoudre, ou du moins atténuer, ces tensions, et préserver à long terme la ressource en eau. L'importance de ces actions est renforcée par le fait que les hauts bassins versants sont des espaces producteurs d'eau, redevables envers les utilisateurs de l'aval. La réussite de telles actions passent par une implication et une mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire concerné, voire au-delà, vers un objectif commun partagé.

Programme

Chaque retour d'expériences fera l'objet d'une présentation de 20 min environ, suivie d'un temps d'échanges et de discussions de 20 min.

Avec la participation de Pierre FRANCILLARD, TERACTION, grand témoin de la journée

8h30 Accueil café

9h00-9h15 Rappel des objectifs et du déroulé de la journée

- Aude SOUREILLAT, Asters – CEN Haute-Savoie

09h15-10h00 Introduction à la notion de gestion concertée – Tour d'horizon des outils existants sur la gestion concertée de la ressource en eau

- Aude SOUREILLAT, Asters – CEN Haute-Savoie

10h00-11h45 Démarche globale de gestion concertée de l'eau, et réalisation du plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) sur le bassin versant du Drac amont

- Julie DIAS, contrat de rivière du Drac amont

10h45-11h30 La concertation avec les élus et usagers du bassin versant des Usse

- Aurélie RADDE, SMECRU, Syndicat de rivières des Usse



11h30-12h15 La concertation pour la préservation de l'eau minérale naturelle Evian

- Julie VIGLIONE, Société des Eaux Minérales d'Evian, APIEME

12h30 Pause déjeuner au restaurant de l'Observatoire (situé au sommet du Salève)

14h00-16h30 Visite de terrain : démarche partenariale de protection de la source des Eaux Belles (massif du Salève)

Avec la participation et les témoignages de :

- Jacques BOUVARD et Isabelle CHATILIEZ, Annemasse Agglo,
- Odile MONTANT, Syndicat mixte du Salève
- Gérard NICLOUD, hydrogéologue,
- Antoine ROUILLON, SEA 74
- Jean-Luc MABBOUX, ONF

16h30 Synthèse de la journée et mise en perspective des échanges

17h00 Fin de la journée

Modalités pratiques

Participation gratuite mais inscription obligatoire, à confirmer par retour de mail à aude.sourellat@asters.asso.fr, avant le 10 juin 2016.

Buffet offert le midi

Prévoir une tenue de terrain adaptée

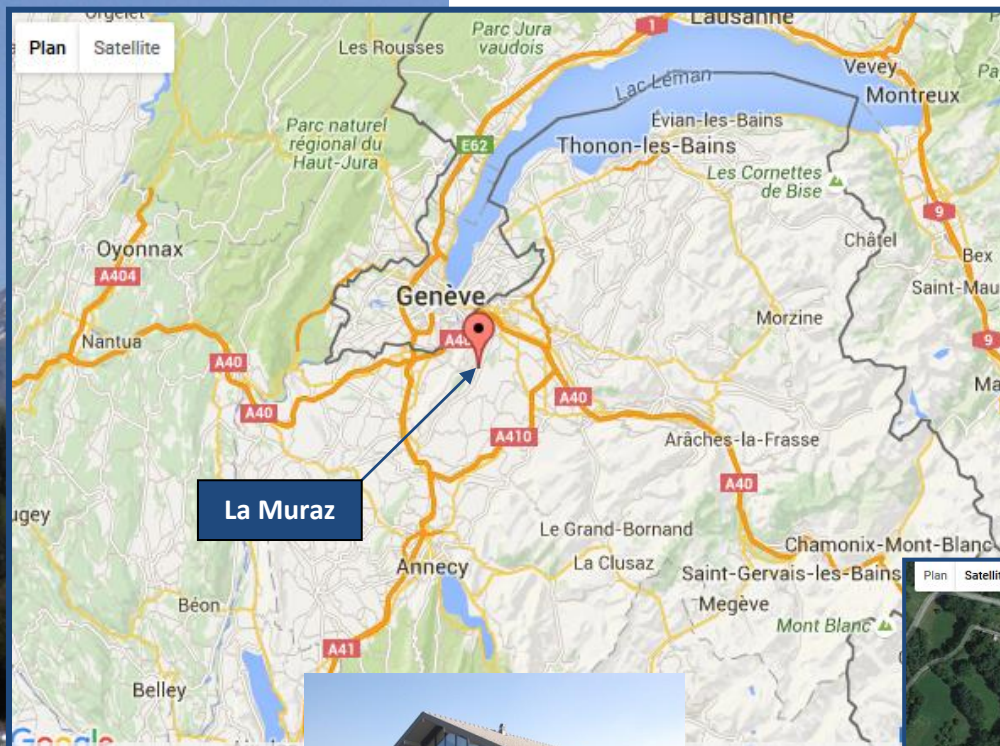
Contacts

Sur place : Secrétariat de mairie au 04 50 94 51 86

Asters : 06 87 52 24 24

Plan de situation

Salle polyvalente de la Muraz 1^{er} étage



Se rendre à la salle polyvalente
de la Muraz :

325, route du Mont Salève
74560 La Muraz



Accès

Par la route :

Depuis Chamonix et l'Italie / et depuis Bourg en Bresse et Bellegarde : par l'A 40, sortie 14 (Annemasse)

Depuis la vallée du Rhône, Grenoble, Chambéry, Annecy : par l'A 41, puis l'A 410, sortie 18 (Cruseilles). Dans Cruseilles, prendre à droite la D15 (vers le centre nautique des dronières), puis continuer sur la D15 jusqu'à La Muraz (passage à proximité de Vouvray-en-Bornes, puis du Sappey)

Par le train :

Compter 20 minutes en voiture depuis la gare d'Annemasse

Possibilité de co-voiturage